

Le 31 janvier 2013

M. John Traversy
Secrétaire général,
CRTC
Ottawa (ON) K1A 0A3

Avis de consultation : CRTC 2013-19
Numéros de référence : 2012-1051-7 et 2012-0689-7

Monsieur,

Nous vous faisons parvenir cette lettre pour appuyer le renouvellement de licence de télédiffusion de la chaîne *Avis de recherche* (ADR-TV), et son renouvellement de statut « *intérêt public* » conformément à l'Article 9(1)(h) de la *Loi sur la radiodiffusion*.

À titre de directrice générale d'Enfant-Retour Québec, nous connaissons bien l'importance de collaborer avec les réseaux de télévision qui nous aident dans les recherches d'enfants disparus en diffusant la photo de ces enfants. Depuis près de dix ans, nous avons eu le privilège de collaborer étroitement avec l'équipe professionnelle et dévouée d'ADR-TV, une station de télévision spécialisée qui diffuse 24 heures par jour, et qui se consacre entièrement au bien-être des enfants et à la sécurité de nos communautés locales.

ADR-TV est fortement engagée au service de sa communauté et a joué un rôle crucial dans les succès d'Enfant-Retour Québec en contribuant à attirer l'attention du public sur tous les efforts que nous déployons pour retrouver les enfants disparus et prévenir les nouvelles disparitions. Nous ne pouvons que louer la manière exemplaire avec laquelle ils transigent avec les situations délicates de disparitions ou d'exploitation d'enfants, puisqu'ils ont toujours fait preuve du plus grand respect et d'une grande compassion envers les familles impliquées.

Au cours des deux dernières années, nous avons renforcé notre collaboration en œuvrant étroitement avec leur équipe à la production d'une série télévisée de huit émissions intitulée « *Nos enfants disparus* ». Cette série se concentre sur quelques dossiers de longue date qui sont toujours non résolus. L'enlèvement parental et la problématique des fugues y ont également été traités. L'automne dernier, nous avons une fois de plus fait équipe pour la production d'une série de quatre épisodes intitulée « *Enfants avertis* », série consacrée entièrement à la prévention des agressions et des enlèvements de jeunes enfants. La manière la plus efficace de garder les enfants en sécurité consiste à leur donner les compétences et le savoir requis pour identifier les situations potentiellement à risques. Il est essentiel de souligner qu'ADR-TV s'avère un partenaire précieux de notre organisation, en plus d'être respectée par les agences d'application de la loi à travers le Québec, car elle véhicule d'importants messages pour la communauté.

ADR-TV est dévouée au bien-être des citoyens et de leurs communautés. Nous nous comptons chanceux et privilégiés de pouvoir travailler avec cette remarquable équipe de professionnels. Lorsqu'un enfant disparaît, chaque seconde est précieuse! La diffusion rapide de l'information est impérative et peut faire la différence entre un retour rapide ou des recherches qui se prolongent. L'an dernier, ADR-TV a haussé son niveau d'implication et révolutionné la façon de rechercher un enfant disparu en mettant sur pied un nouvel outil « **ADR-Alerte** », une

application pour téléphones intelligents disponible gratuitement et qui permet au public de recevoir les alertes de disparition d'enfants en quelques secondes.

Dans le monde rapide où nous vivons et avec l'évolution de la technologie, Enfant-Retour Québec et ADR-TV se sont engagés à fournir des services renouvelés et de qualité à nos familles. Au printemps 2011, ADR-TV a créé une autre application dernier cri, « **Enfant-Alerte** », une application sans frais pour téléphones intelligents qui offre désormais aux familles canadiennes la possibilité de créer et de conserver le carnet d'identité de leur enfant et de le transporter avec eux en tout temps grâce à leur téléphone intelligent. Le passage de ce programme sur plateforme électronique a rendu l'identification des enfants beaucoup plus rapide et plus accessible pour toutes les familles. Lorsqu'on sait qu'un enfant sur cinq est retrouvé après avoir été vu sur une photo, il est évident que tous les parents devraient avoir sur eux, en tout temps, des photos récentes qu'ils pourront remettre aux policiers dans l'éventualité où leur enfant disparaissait.

Pour toutes ces raisons, nous supportons non seulement le renouvellement de licence d'ADR-TV mais demandons également au CRTC d'étendre le service à leur station sœur « **All Points Bulletin** », permettant ainsi à tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, de profiter de ce service professionnel et précieux. Il s'agit de deux services exceptionnels d'intérêt public.

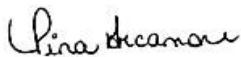
Tous les enfants canadiens méritent de vivre une enfance heureuse et sans danger... et tous les enfants disparus au pays méritent d'être retrouvés sains et saufs...

Depuis 1985, Enfant-Retour Québec a apporté son aide aux familles qui traversent le pire cauchemar que puisse vivre un parent. Nous sommes fiers de nos nombreuses initiatives, notamment la résolution de 870 cas de disparitions d'enfants, l'enseignement de stratégies de prévention à plus de 150 000 élèves, la mise en place du programme Alerte AMBER au Québec, la création d'un programme complet d'éducation et de prévention pour les enfants de la naissance à l'adolescence, ainsi que de notre collaboration avec les forces policières pour la production de publications à l'intention des parents et des professionnels. Toutefois, chaque jour, des douzaines d'enfants disparaissent et de nombreux autres sont victimes d'exploitation et d'agressions. Nous devons faire plus, car nos enfants ne méritent pas moins!

Nous vous remercions de votre attention à notre demande toute spéciale et espérons que le CRTC continuera de nous aider à donner une voix puissante à nos enfants disparus au Québec et, nous le souhaitons, bientôt dans l'ensemble de notre beau pays!

J'aimerais assister à l'audience.

Sincèrement,



Pina Arcamone
Directrice générale